



Demande reçue le : _____

**DEMANDE DE PERMIS
BÂTIMENT PRINCIPAL**
Service de l'urbanisme

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux avant d'avoir obtenu un permis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du requérant : _____

Êtes-vous le propriétaire? : Oui Non

(si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez joindre le formulaire de procuration à cette demande.)

Adresse municipale : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux : _____

(si différente de la section précédente)

Numéro de lot : _____

(si aucune adresse municipale)

DESCRIPTION ET/OU LISTE DES TRAVAUX

TYPE DE BÂTIMENT PROJETÉ

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> <u>Habitation (H)</u> | <input type="checkbox"/> unifamiliale (1 logement) | <input type="checkbox"/> isolée |
| | | <input type="checkbox"/> isolée avec espace intergénérationnel |
| | | <input type="checkbox"/> jumelée |
| <input type="checkbox"/> bifamiliale (2 logements) | <input type="checkbox"/> isolée | |
| | <input type="checkbox"/> jumelée | |
| <input type="checkbox"/> trifamiliale isolée | <input type="checkbox"/> multifamiliale isolée | |
| | | (nombre de logement(s) : _____) |

Agricole (A)

Commerces et services (CS)

Industriel (I)

Public et institutionnel (PI)

Récréation (R)

Préciser l'usage pour A, CS, I, PI et R : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire **Requérant** **Entrepreneur**

Nom : _____
 Adresse complète : _____
 N° de téléphone : _____
 N° RBQ : _____

CALENDRIER ET COÛT DES TRAVAUX

Date prévue : début des travaux : _____ Estimation des coûts : _____
 fin des travaux : _____

SIGNATURE ET DATE

Nom en lettres moulées : _____
 Signature : _____ Date : _____

LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR

Formulaire de demande de permis dûment rempli.	<input type="checkbox"/>
Procuration (<i>si vous n'êtes pas propriétaire</i>).	<input type="checkbox"/>
Plan d'implantation à l'échelle en indiquant : <ul style="list-style-type: none"> • La localisation du bâtiment projeté par rapport aux limites de terrain; • La localisation et dimension de l'aire de stationnement; • La localisation d'un arbre et d'un lampadaire en cour avant (si exigé par le règlement); • La localisation des ouvrages existants en cas de reconstruction (<i>ex. garage, fosse septique, etc.</i>). 	<input type="checkbox"/>
Plans de construction à l'échelle comprenant les quatre (4) élévations et les plans de chaque niveau du bâtiment projeté, en incluant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les dimensions (<i>largeur, longueur et hauteur</i>); 2. La superficie; 3. Les ouvertures (<i>portes et fenêtres</i>); 4. Le type de toiture et la pente du toit; 5. Les coupes de mur (<i>si mur coupe-feu ou division coupe-feu sont nécessaires</i>); 6. Les matériaux de finitions extérieures (<i>toit et murs</i>); 7. Le type de fondation (<i>profondeur de l'empattement</i>); 8. Les galeries, balcons et perrons; 9. L'usage de chaque pièce et leurs dimensions. <p>Les plans de construction doivent être signés et scellés par un membre d'un ordre professionnel, lorsqu'exigés par la Loi.</p>	<input type="checkbox"/>
Attestation de conformité (<i>Si les plans n'ont pas été signés et scellés par une personne qui est membre d'une association, ou d'un ordre professionnel compétent en la matière</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Document signé stipulant que les plans ont été réalisés suivant et conformément à la partie 9 du Code national du bâtiment. 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Un permis d'installation septique devra être délivré conjointement à la demande de construction neuve, si le terrain ne peut être desservi par le service d'égout municipal. Veuillez remplir le formulaire à cet effet. • Un permis d'ouvrage de prélèvement d'eau devra être délivré conjointement à la demande de construction neuve, si le terrain ne peut être desservi par le service d'aqueduc municipal. Veuillez remplir également le formulaire à cet effet. 	

Afin de valider la conformité du projet avec la réglementation municipale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement se réserve le droit d'exiger tout autre information, plan ou document.

Prenez note que tout document manquant ou incomplet peut retarder l'obtention du permis. De plus, si votre propriété est localisée dans un secteur assujéti au règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) le délai d'émission du permis pourrait être supérieur.

Cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation de débiter les travaux.